

Manifestement Libéral-Radical

Manifeste du Parti Libéral-Radical Jurassien

Ce manifeste se réfère aux principes fondateurs du Parti libéral-radical jurassien, à savoir :

- La liberté individuelle
- La responsabilité personnelle
- La solidarité
- L'attachement au canton du Jura et à la patrie suisse
- L'humanisme, envisagé comme les aspirations au bien et à la plénitude du genre humain par la pratique des valeurs universelles de fraternité, de respect, de partage, d'empathie, de culture, de paix, de sérénité... projet récurrent et perpétuel

Liberté d'agir et responsabilité.

Le PLRJ promeut l'intégration de tous les individus au sein de la société.

Forts de performances et succès avérés au service des collectivités suisse et cantonales, les libéraux-radicaux tracent les lignes directrices de leurs propositions pour la législature jurassienne 2021 - 2026.

Le canton du Jura a raison de compter avec les libéraux-radicaux, comme en atteste l'engagement remarquable et remarqué de leur représentant au Gouvernement.

Repenser l'État

L'État jurassien constitue le cadre légal de la collectivité territoriale qui l'a investi. Légitimité lui conférant pouvoirs et compétences dans les limites de la loi.

L'État s'attache à proposer à la population un cadre de vie agréable et à corriger les disparités sociales en aidant les personnes et les familles en situation financière précaire.

Dans son rôle, le Parlement jurassien adapte la législation aux besoins nouveaux ainsi qu'aux multiples mutations de la société.

Un tri s'impose dans les choix et priorités des interventions de l'État.

La prise en compte des variables de l'opinion doit être ajustée au consentement de sacrifices solidaires.

S'il est un rôle que nul ne conteste à l'État et que celui-ci remplit par la force des choses, c'est bien celui de garant en dernier ressort de la sécurité économique des individus et des entreprises. L'État est l'assureur ultime, seul à même de socialiser le risque catastrophique. Cette évidence passée vient d'être confirmée avec éclat à l'occasion de la Covid-19.

Le PLRJ milite encore et toujours pour un État équilibré à la lueur de ce qu'écrivait Paul Valéry : « Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons. ».

Postulats du PLRJ :

- **La crise de la Covid-19 a révélé la nécessité d'un État stable, fiable et sain financièrement aux rôles et responsabilités clairement définis entre les différents échelons des collectivités publiques. La prochaine législature devrait fournir l'occasion d'une réflexion approfondie sur les enseignements qu'il y a lieu de tirer, à chaque niveau, des défaillances qui ont pu être constatées, tout en poursuivant les efforts de refondation des institutions cantonales**
- **L'adaptation du dispositif étatique aux ressources financières doit permettre de dessiner un avenir positif du canton du Jura, à la faveur d'ajustements inévitables pour moderniser l'État**

Économie

Une récession vient-elle à frapper que l'opinion réalise que pour assurer la prospérité des habitants, il n'y a pas vraiment d'alternative crédible à l'économie de marché. Toutefois, il s'agit de prévenir, pour les empêcher, les dérives des marchés financiers, ainsi que d'éviter les abus dans l'exploitation des ressources naturelles.

De nombreuses activités économiques génèrent les emplois grâce auxquels la démographie jurassienne, les trois districts confondus, est légèrement positive.

Un regain dynamique est toutefois souhaitable et nécessaire. Aussi faut-il encourager l'entrepreneuriat, favoriser des formations professionnelles de haut niveau et s'efforcer de sédentariser dans le canton une partie de la main-d'œuvre recrutée outre frontière. Et, naturellement, garantir de bonnes conditions salariales et de travail ainsi que des conditions-cadres favorables de sécurité sanitaire.

Postulats du PLRJ :

- Très attaché à une économie jurassienne performante, gage du bien-être de la population, le PLRJ préconise d'insuffler davantage d'esprit entrepreneurial, gage d'innovation, de renouveau et de diversification, avec des mesures concertées entre les pouvoirs publics et les entrepreneurs
- Sensible à "l'état des lieux" après la Covid-19, le PLRJ demande que les PME, les artisans, les microentreprises, soient au bénéfice de conditions-cadres adaptées leur permettant de faire face aux crises et de garantir leur pérennité
- Le PLRJ plaide pour une économie éthique respectueuse des principes de justice sociale
- Conscient des défis énergétiques et environnementaux qui attendent les entreprises, le PLRJ veut promouvoir la recherche et l'innovation, notamment pour optimiser la consommation d'énergie et favoriser un développement dans l'air du temps avec des principes d'écologie industrielle

Environnement et climat

Loin de l'instrumentalisation du réchauffement climatique, phénomène avéré par ailleurs, le PLRJ adhère aux mesures politiques et technologiques pragmatiques, et donc praticables, mises en oeuvre pour protéger la planète. Au moment où certains partis se complaisent dans l'illusion que la Suisse – avec 1 pour mille de la population mondiale - peut « changer le monde », le PLRJ en appelle à une action engagée et dont l'efficacité locale est avérée.

Contrairement à la tendance actuelle de taxer à-tout-va, le PLRJ requiert de chacun, chacune, privés, collectivités, entreprises, d'adopter des comportements responsables, économes des ressources naturelles et compatibles avec la protection de l'environnement.

Postulats du PLRJ :

- La cause de l'environnement nous concerne tous. Elle ne doit pas être récupérée à des fins politiques. Elle doit mobiliser, sensibiliser l'ensemble de l'opinion publique pour permettre davantage d'investissements dans l'innovation, la recherche et le développement. Chaque processus de décision politique doit davantage porter sur des mécanismes incitatifs plutôt que restrictifs
- Le PLRJ en appelle à la responsabilité citoyenne des Jurassien-ene-s pour qu'ils agissent dans le respect de la nature et du paysage

Le PLRJ recommande au Parlement ainsi qu'au Gouvernement jurassiens d'associer avec discernement le canton aux politiques fédérales en matière de protection de l'environnement.

Liberté individuelle et sens des responsabilités

L'idéal d'épanouissement individuel et d'autonomie personnelle dont la philosophie libérale-radical se réclame depuis les Lumières est indissociable du sens des responsabilités :
Chaque être humain doit pouvoir organiser sa vie en toute liberté. Pour ce faire, il a besoin d'un espace d'initiative et a le devoir d'exercer sans relâche son esprit critique.

L'individu, pour exercer pleinement sa liberté, doit avoir accès à l'éducation et à une formation de qualité.

La responsabilité personnelle se conçoit dans le respect des générations actuelles et futures en se gardant d'actions dont les conséquences négatives affecteraient l'avenir, d'où la nécessité d'une stabilité financière (collectivités publiques, entreprises, individus), de la sécurité sanitaire, de la maîtrise des impacts environnementaux, de la défense inconditionnelle de la démocratie, seule garante de la stabilité politique et sociale.

Postulats du PLRJ :

- **La société doit s'appuyer sur les deux axes qui ont été présents constamment au cours de l'histoire contemporaine :**
 - **La confiance dans l'être humain, qui repose sur l'affirmation de la personnalité humaine, de sa liberté et de sa responsabilité**
 - **La volonté et la nécessité du dialogue, qui est le produit de l'égalité entre les hommes**
- **Les libertés individuelles ne peuvent être soumises à restriction**

Pour Vous ...

Les libéraux-radicaux jurassiens (PLRJ) servent le canton et le pays dans la ligne de la Constitution fédérale et de la Constitution jurassienne, pour "... renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture du monde".

PLRJ

Pondérés – Libres – Rationnels – Judicieux
Les libéraux-radicaux

Avancer ensemble.